



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Fondation Assistance aux Animaux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Fondation Assistance aux Animaux

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 14 mars 1989

Siège social : 23 avenue de la République - 75011 Paris

SIREN : 311 642 342

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au conseil d'administration de la fondation Assistance aux Animaux,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Assistance aux Animaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 6.1 « Compte de résultat par origine et destination » et 6.3 « Compte d'Emploi annuel des Ressources » de l'annexe aux comptes annuels ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 13 juin 2024

DocuSigned by:
Aurélie Joubin
130CF300E20342D...

Aurélie JOUBIN

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT 1^{ERE} PARTIE	6
COMPTE DE RESULTAT 2^{EME} PARTIE	7
ANNEXE.....	8
1. PRESENTATION DE LA FONDATION	9
1.1 Description de l'objet social	9
1.2 Nature et périmètre des missions sociales réalisées.....	9
1.3 Description des moyens mis en œuvre	10
2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	11
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
3.1 Actif immobilisé	11
3.2 Créances	12
3.3 Valeurs mobilières de placement.....	12
3.4 Disponibilités	12
3.5 Legs	12
3.6 Fonds reportés	13
3.7 Fonds dédiés	13
3.8 Provision pour risques et charges.....	13
3.9 Dons.....	13
4. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	14
4.2 Immobilisations financières	14
4.3 Immobilisations – Tableau de variation	15
4.4 Amortissements – Tableau de variation.....	16
4.5 Etat des échéances des créances et des dettes.....	17
4.6 Etat des charges à payer.....	18
4.7 Etat des produits à recevoir	18
4.8 Charges et produits constatés d'avance	18
4.9 Valeurs mobilières de placements et disponibilités.....	18
4.10 Fonds propres	19
4.11 Tableau de suivi des fonds reportés	20
4.12 Tableau de suivi des fonds dédiés	21
4.13 Dettes financières.....	21
4.14 Provisions pour risques et charges.....	21
4.15 Provisions inscrites au bilan	22
4.16 Autres dettes	22
4.17 Revenus du patrimoine immobilier et financier	22
4.18 Legs, donations et assurances-vie.....	22

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

4.19	Produits et charges exceptionnels	23
4.20	Transferts de Charges	23
4.21	Contributions Volontaires en Nature.....	23
5.	AUTRES INFORMATIONS.....	24
5.1	Effectif moyen	24
5.2	Rémunération des dirigeants	24
5.3	Engagements hors bilan	24
5.3.1	Engagement reçus - Legs.....	24
5.3.2	Engagement donnés - Legs.....	24
5.3.3	Engagements en matière de retraite.....	24
5.4	Fiscalité.....	25
5.5	Honoraires des Commissaires aux Comptes	25
6	INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	26
6.1	Compte de Résultat par Origine et Destination	26
6.1.1	Présentation du CROD	26
6.1.2	Les rubriques du CROD	28
6.1.2.1	<i>Produits par origine.....</i>	<i>28</i>
6.1.2.2	<i>Charges par destination</i>	<i>29</i>
6.1.3	Affectation des charges entre les différentes rubriques du CROD	30
6.1.4	Affectation des ressources aux emplois	30
6.1.5	Contributions volontaires en nature	31
6.2	Tableau de rapprochement entre les charges du CR et du CROD	31
6.3	Compte d'Emploi annuel des Ressources	32
6.3.1	Présentation du CER.....	32
6.3.1.1	<i>Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public</i>	<i>33</i>
6.3.1.2	<i>Biens reçus en legs conservés.....</i>	<i>33</i>
6.3.2	Les emplois financés par la générosité du public	33
6.3.2.1	<i>Mission sociale de gestion directe des Equipements</i>	<i>33</i>
6.3.2.2	<i>Missions de réalisation d'actions spécifiques.....</i>	<i>34</i>
6.3.2.3	<i>Les frais d'appel à la générosité</i>	<i>34</i>
6.3.2.4	<i>Les frais de fonctionnement.....</i>	<i>34</i>
6.3.3	Les Ressources issues de la générosité du public	35

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

BILAN ACTIF

ACTIF (en euros)	Réf. annexe	Brut	Amort. et provisions	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles	4.1	381 030	338 765	42 266	100 528
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		350 430	338 765	11 666	24 480
Autres immobilisations incorporelles		0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours		30 600	0	30 600	76 048
Immobilisations corporelles	4.1	54 270 076	16 658 263	37 611 812	36 471 716
Terrains et agencements sur terrains		4 059 766	692 051	3 367 715	2 271 578
Constructions		44 125 909	11 632 582	32 493 327	30 356 197
Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 423 568	4 333 631	1 089 937	1 113 758
Autres immobilisations corporelles		0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		660 833	0	660 833	2 730 183
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4.3	18 998 467	733 596	18 264 871	13 400 560
Immobilisations financières	4.2	190 264	0	190 264	197 669
Prêts		150 483	0	150 483	159 252
Autres		39 782	0	39 782	38 417
TOTAL I		73 839 838	17 730 624	56 109 213	50 170 473
ACTIF CIRCULANT					
Créances		16 419 589	0	16 419 589	15 601 962
Créances reçues par legs ou donations		16 142 652	0	16 142 652	15 305 806
Autres		276 937	0	276 937	296 156
Valeurs mobilières de placement	4.9	27 298 865	0	27 298 865	38 023 290
Disponibilités	4.9	19 448 554	0	19 448 554	7 464 063
Charges constatées d'avance	4.8	285 933	0	285 933	209 323
TOTAL II		63 452 941	0	63 452 941	61 298 637
Frais d'émission des emprunts (III)		0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)		0	0	0	0
Ecarts de conversion Actif (V)		0	0	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		137 292 778	17 730 624	119 562 154	111 469 110

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

BILAN PASSIF

PASSIF (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise	4.10	17 273 557	17 458 369
Fonds propres statutaires		7 921 817	7 921 817
Fonds propres complémentaires		9 351 740	9 536 552
Fonds propres avec droit de reprise		0	0
Fonds statutaires		0	0
Fonds propres complémentaires		0	0
Réserves	4.10	3 601 986	3 417 174
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves pour projet de l'entité		0	0
Autres		3 601 986	3 417 174
Report à nouveau	4.10	56 224 512	56 215 925
Excédent ou déficit de l'exercice	4.10	5 323 199	8 587
Situation nette (sous-total)	4.10	82 423 255	77 100 055
TOTAL I		82 423 255	77 100 055
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux Legs ou donations	4.11	30 131 811	25 716 601
Fonds dédiés	4.12	110 833	3 352 599
TOTAL II		30 242 644	29 069 200
PROVISIONS			
Provisions pour risques		383 390	469 265
Provisions pour charges		69 196	69 196
TOTAL III	4.14	452 586	538 461
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers		159 976	158 444
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 490 037	1 376 495
Dettes des legs ou donations		3 713 070	2 197 723
Dettes fiscales et sociales		1 080 487	986 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes	4.16	100	42 343
TOTAL IV		6 443 669	4 761 393
Ecarts de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		119 562 154	111 469 110

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

COMPTE DE RESULTAT 1^{ère} Partie

COMPTE DE RÉSULTAT (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits de tiers financeurs		19 571 084	14 686 429
Ressources liées à la générosité du public		19 571 084	14 686 429
<i>Dons manuels</i>		3 370 530	3 694 915
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	4.18	16 200 553	10 991 515
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4.20	32 205	20 411
Utilisations des fonds dédiés		3 301 774	1 942 076
Autres produits		1 839 780	1 699 086
TOTAL I		24 744 843	18 348 003
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		3 004 137	2 572 515
Autres achats et charges externes		7 447 133	7 136 352
Aides financières		42 139	28 070
Impôts, taxes et versements assimilés		891 011	815 151
Salaires et traitements		5 807 005	4 943 411
Charges sociales		2 134 746	1 706 321
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 083 694	1 095 817
Dotations aux provisions		0	0
Reports en fonds dédiés		60 008	270 297
Autres charges		51 892	88 049
TOTAL II		20 521 764	18 655 983
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		4 223 079	(307 981)

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

COMPTE DE RESULTAT 2^{ème} Partie

COMPTE DE RÉSULTAT (suite) (en euros)	Réf. annexe	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		4 223 079	(307 981)
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés		378 475	145 791
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		266 137	263 357
TOTAL III		644 612	409 149
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		0	266 137
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		582	6 166
Total IV		582	272 303
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		644 030	136 846
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		4 867 109	(171 135)
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		15 392	30 360
Sur opérations en capital		1 572 500	306 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		142 025	111 362
TOTAL V		1 729 917	447 722
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		82 670	59 665
Sur opérations en capital		1 135 007	177 334
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		56 150	31 001
TOTAL VI		1 273 827	268 000
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	4.19	456 090	179 722
Participation des salariés aux résultats (VII)		0	0
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		27 119 372	19 204 873
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		21 796 173	19 196 287
EXCEDENT OU DEFICIT		5 323 199	8 587
Contributions volontaires en nature		2 970	36 190
Dons en nature		2 970	36 190
Prestation en nature		0	0
Bénévolat		0	0
Total		2 970	36 190
Charges des contributions volontaires en nature		2 970	36 190
Secours en nature		2 970	36 190
Mises à disposition gratuite de biens		0	0
Prestations en nature		0	0
Personnel bénévole		0	0
Total		2 970	36 190

ANNEXE

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

1. PRESENTATION DE LA FONDATION

1.1 Description de l'objet social

Reconnue d'utilité publique par décret du 14 mars 1989, la Fondation Assistance aux Animaux fonctionne sous les auspices des ministères de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Finances et de l'Environnement.

Conformément à l'article 1^{er} des statuts, la Fondation Assistance aux Animaux a pour objet :

- Propager (notamment parmi la jeunesse), dans la continuité de son action, la connaissance et le respect de la vie animale ;
- Assurer par tous les moyens à sa portée, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, la défense et la protection des animaux, tant domestiques que sauvages, et leur épargner toute souffrance ;
- Recevoir des versements pour le compte d'œuvres ou d'organismes mentionnés au 1 des articles 200 et 238bis du Code Général des Impôts, qui s'assignent un but analogue au sien.

La Fondation Assistance aux Animaux assure la défense et la protection animale depuis sa création. Au 31 décembre 2023, elle est constituée de 22 établissements actifs comprenant des dispensaires, refuges, maisons de retraite, ferme pédagogique ainsi que des bureaux administratifs et une délégation départementale, et 3 établissements en cours de création ou fermés temporairement pour travaux (1 refuge, 1 maison de retraite et 1 dispensaire). Elle réalise des actions de sauvegarde d'animaux maltraités ou abandonnés par leurs maîtres. Pour financer ces actions, la Fondation Assistance aux Animaux fait appel à la générosité du public.

Conformément à leur fondement juridique, les fondations reconnues d'utilité publique basent leur solidité et leur longévité sur leurs fonds propres qui doivent en principe permettre le financement des missions sociales. Une partie des ressources est donc destinée à renforcer les fonds propres en cas d'excédent.

1.2 Nature et périmètre des missions sociales réalisées

Les missions sociales réalisées par la Fondation se divisent en 3 catégories qui sont :

- ***La gestion directe des équipements qui permettent l'accueil des animaux, avec différentes catégories d'établissements répartis en France.***
 - ✓ Des refuges, destinés aux chiens et aux chats, qui sont hébergés, nourris, soignés en attendant d'être replacés ;
 - ✓ Les maisons de retraite qui recueillent des chiens et chats après la disparition de leur maître et leur assurent une fin de vie décente ;
 - ✓ Les dispensaires qui permettent d'apporter des soins aux animaux de personnes démunies ;
 - ✓ La ferme pédagogique qui permet, notamment aux enfants des écoles, de se sensibiliser au respect de la vie animale.
- ***La réalisation d'actions spécifiques comporte :***
 - ✓ Des publications : La revue « La voix des bêtes » transmet des informations sur l'actualité du monde animal, les manifestations, les textes de lois, les conseils du vétérinaire, les livres parus, le courrier des lecteurs et des dossiers sur des sujets particuliers ;
 - ✓ Des expositions et manifestations : Les opérations de placements et d'adoption permettent aux animaux recueillis dans les différents centres de trouver un maître. Les actions se font en continu tout au long de l'année, avec des invitations à l'adoption qui paraissent dans la presse locale et des opérations d'envergure nationale avec notamment le Noël des Bêtes.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

- ✓ Des secours et subventions : Secours aux animaux détenus par des particuliers démunis ou aux animaux en détresse.

- **La mission de coopération avec les services publics consiste en :**

- ✓ La coordination avec le service de protection et d'accueil des collectivités locales et privés ;
- ✓ La coopération avec les pouvoirs publics pour toutes les actions dans les domaines de la réglementation ou de l'information relatives à la protection des animaux ;
- ✓ Des actions auprès des ministères concernés et des tribunaux.

Les statuts de la Fondation prévoient également les moyens d'action suivants qui ne sont pas pour l'instant mis en œuvre :

- ✓ Des conférences ;
- ✓ Des attributions de prix et récompenses ;
- ✓ Des concours et bourses ;
- ✓ Des animations de sections éducatives de jeunes ;
- ✓ La gestion de centres de documentation et de formation.

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Conformément à son objet social, la Fondation Assistance aux Animaux est en quête de toutes les ressources utiles à la réalisation de ses missions sociales notamment par :

- La collecte des fonds auprès du public ;
- La gestion rigoureuse des fonds versés par le public ;
- La réalisation de tout type d'investissement de nature à développer son action ;
- La réalisation de tout acte de gestion, d'administration et de disposition du parc immobilier de la Fondation en provenance de certaines libéralités dont elle bénéficie ;
- La constitution de réserves lui permettant d'assurer la pérennité de la gestion des établissements en cas de baisse sensible des ressources et de financer des projets à moyen et long terme.

Les principales ressources de la Fondation proviennent de la générosité du public (GP) avec :

- Des dons manuels résultant des campagnes nationales pour promouvoir l'action générale de la Fondation ;
- Des dons spontanés des bienfaiteurs ;
- Des legs, donations et assurances vie ;
- Des revenus des immeubles de rapport et des placements financiers financés par la GP.

Les ressources complémentaires non liées à la générosité du public sont :

- Des revenus liés aux adoptions, aux visites de la ferme et aux ventes de charité ;
- Des participations aux frais de fonctionnement des dispensaires.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

2. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au cours de l'année écoulée, la Fondation a poursuivi le développement de son activité notamment à travers :

- des travaux d'envergure menés à Charmentray en région parisienne pour améliorer l'agencement et la conformité du site, dans l'objectif d'y établir une maison de retraite ;
- l'acquisition en octobre 2023 du domaine de St Hippolyte situé à Ginals, en région Occitanie, pour y établir une maison de retraite (ouverture en mars 2024). Cette acquisition a également pour objectif d'accueillir les animaux actuellement placés en pension ;
- l'ouverture ou la reprise d'activité pour les 3 établissements suivants:
 - o dispensaire de Strasbourg : reprise de l'activité en mars 2023 ;
 - o maison de retraite de Sarrola : après la finalisation des travaux, l'ouverture de l'établissement a été faite en septembre 2023 ;
 - o dispensaire de Brest : suite au départ du vétérinaire fin 2022, le dispensaire a eu une activité « réduite » au cours du 1^{er} semestre 2023. La reprise « normale » de l'activité a pu être effectuée en septembre 2023 suite à l'embauche d'un nouveau vétérinaire.

Le Noël des bêtes 2023 s'est tenu à Nice.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la Fondation Assistance aux Animaux pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 et aux dispositions particulières relevant du règlement ANC n°2018-06 complété par le règlement n°2020-08, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, hormis les changements présentés ci-dessus,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1 Actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou pour les biens reçus par legs ou donation, destinés à être conservés, à la valeur d'acceptation par le Conseil d'Administration.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens, selon les durées présentées ci-après.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Les biens immobiliers figurant à l'actif de la Fondation ont été traités de la façon suivante :

- Biens immobiliers figurant dans la dotation de la fondation : 80 ans,
Les biens immobiliers affectés à la dotation permettent de garantir la pérennité de la Fondation et sont constitués d'immeubles de rapport et d'immeubles nécessaires au but poursuivi ;
- Autres refuges, dispensaires et maisons de retraite : 30 ans ;
- Biens immobiliers conservés à but locatif : ils ont été décomposés en « gros œuvre » (80%) non amortis car inférieurs à la valeur du marché, « lots techniques » (15%) amortis sur 25 ans et « clos et couverts » amortis sur 30 ans.

Les autres immobilisations incorporelles et corporelles

- Immobilisations relatives aux établissements exploités par la Fondation : concession jusqu'au 31 juillet 2026 pour la maison du fermier et la ferme pédagogique,
- Autres agencements : 5 à 15 ans,
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans,
- Matériel informatique : 3 à 5 ans,
- Matériel de transport : 3 à 5 ans,
- Mobilier : 5 à 10 ans,
- Progiciels : 1 à 3 ans.

Les biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés sont inscrits au bilan à la valeur d'acceptation par le Conseil d'Administration et font l'objet d'un test de valeur au 31 décembre afin de tenir compte de l'évolution du marché immobilier.

3.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsqu'apparaît un risque de non-recouvrement.

3.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les plus ou moins-values ont été déterminées selon la méthode du « premier entré - premier sorti ».

A la clôture de l'exercice, la comparaison effectuée entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus-values ou moins-values latentes. Les moins-values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation pour les ramener à leur valeur actuelle.

3.4 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

3.5 Legs

Les actifs et passifs provenant de legs ou donations sont enregistrés au bilan, dès la date d'acceptation par le Conseil d'Administration ou à la date d'entrée en jouissance de la libéralité si celle-ci est postérieure, ou à la date de levée de la dernière condition suspensive. La contrepartie est inscrite en produits, sauf s'il existe une stipulation de l'auteur de la libéralité de renforcer les fonds propres de l'entité.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

3.6 Fonds reportés

La partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Fonds reportés liés aux legs ou donation » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Ne sont pas concernées, les ressources dont la contrepartie est un bien reçu par legs ou donation déjà comptabilisé en immobilisation par nature à la date d'acceptation.

Les sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure des encaissements du legs ou de la donation, avec pour contrepartie le compte « Utilisations de fonds reportés ».

3.7 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont inscrits au bilan passif à la clôture de l'exercice afin de constater l'engagement pris de poursuivre la réalisation d'un projet selon la volonté des donateurs ou auteurs de legs. Ils correspondent à la part des ressources affectées à un projet défini non encore utilisée à la clôture de l'exercice. Ces sommes seront reprises au cours des prochains exercices au fur et à mesure que les dépenses relatives à ces projets auront été engagées.

Les legs affectés à un projet précis font l'objet d'un suivi individualisé, afin de déterminer la quote-part non utilisée à la clôture de l'exercice inscrite au passif en « Fonds dédiés », et en charge au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ces sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises en produits au compte de résultat sous la rubrique « Utilisations des Fonds Dédiés », au rythme de réalisation des engagements. Dans le cadre d'un investissement, la Fondation a fait le choix d'intégrer dans le compte « Utilisations des Fonds Dédiés » les montants des immobilisations acquises ou produites dans l'exercice et affectées à la réalisation d'un projet défini, et non de rapporter en produits le montant de l'acquisition sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations.

Les dons issus de campagne nationale ainsi que les dons hors campagne d'appel à la générosité ne sont pas affectés à des projets particuliers. Ils sont donc employés à la réalisation de la mission générale de la Fondation.

3.8 Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la Fondation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

La provision pour indemnités de départ en retraite fait l'objet d'une mention en engagement hors bilan.

3.9 Dons

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois les dons datés d'avant la clôture et reçus et/ou remis à l'encaissement après celle-ci sont comptabilisés en produits à recevoir sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

4. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Le fonds commercial de 214 395 € est composé d'un droit au bail de 32 395 € versé pour la location du dispensaire de Nice, entièrement déprécié, et d'un droit au bail acquis en septembre 2010 pour 182 000 € relatif au dispensaire de Bordeaux.

Les biens immobiliers comportent des biens nécessaires à l'exploitation de la Fondation correspondant aux locaux de différents établissements de la Fondation et des immeubles destinés à la location.

La répartition des constructions en valeur brute est la suivante :

Répartition des Constructions (en euros)	31/12/2023	
Immeubles nécessaires à l'exploitation	19 401 207	44%
Immeubles de rapport	24 724 702	56%
Total	44 125 909	100%

De manière générale, les immeubles de rapport ont été acquis plus récemment que les immeubles nécessaires à l'exploitation qui présentent donc un coût historique inférieur à celui des immeubles de rapport.

Les entrées et sorties d'immobilisation corporelles sur l'exercice 2023 sont les suivantes (*tableau de variation page suivante*) :

Les entrées d'immobilisations corporelles s'élèvent à 6 330 978 €, dont 2 905 671 € d'immobilisations en cours activées au cours de l'exercice 2023, et correspondent principalement :

- à l'acquisition du domaine de St Hippolyte à Ginals pour 1 931 084 €, frais de notaires et taxes inclus ;
- à l'ouverture de la maison de retraite de Sarrola suite à l'activation des immobilisations en cours pour 2 518 226 € (dont 2 159 469 € étaient déjà réalisés au 31/12/2022) ;
- aux travaux d'aménagement et d'amélioration des biens nécessaires à l'exploitation des autres établissements pour 633 862 € ;
- à un bien immobilier destiné à la location reçu en legs pour 115 000 € ;
- aux immobilisations corporelles en cours pour 918 285 € dont :
 - o 734 125 € ont été activés en cours d'exercice 2023 composés principalement de :
 - Sarrola : 358 757 €
 - Bastelicaccia : 352 857 €
 - o 184 159 € qui concernent principalement les travaux de rénovation complète du refuge de Charmentray (167 251 €).

Au 31 décembre 2023, le montant des travaux en cours s'élève à 660 833€.

L'IRM acquis pour 1 000 000 € en 2013 a été affecté à un secteur fiscal distinct au 1^{er} janvier 2015 à sa valeur nette comptable soit 800 555 €. Il avait été totalement amorti au 31 décembre 2022.

Sur l'exercice 2023, la Fondation a reçu 10 581 150 € de biens issus de legs ou donations destinés à être cédés. En parallèle, 5 155 686 € de biens issus de legs ou donations ont été sortis. Ces biens s'élèvent ainsi au 31 décembre 2023 à 18 998 467 € contre 13 573 003€ au 31 décembre 2022.

4.2 Immobilisations financières

Immobilisations financières (en euros)	31/12/2023
Prêts à des organismes collecteurs de la participation à l'effort construction	150 483
Dépôts et cautionnements versés	39 782
Total	190 264

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

4.3 Immobilisations – Tableau de variation

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augm.	Dim.	31/12/2023
Fonds de commerce	32 395			32 395
Droit au bail	182 000			182 000
Autres immobilisations incorporelles	133 395	2 640		136 035
Immobilisations incorporelles en cours	76 048	1 320	46 768	30 600
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	423 838	3 960	46 768	381 030

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augm.	Dim.	Transferts	31/12/2023
Terrains et agencements sur terrains	2 873 785	170 286	101	1 015 796	4 059 766
Constructions sur sol propre	33 477 293	2 046 084	1 151 500	1 327 127	35 699 004
Constructions sur sol d'autrui	50 889				50 889
Constructions installations générales	7 778 349	93 004	50 468	555 131	8 376 016
Installations techniques et outillage industriel	2 401 037	25 995		7 618	2 434 649
Installations générales, agencement et divers	1 833 672	53 031	16 181		1 870 522
Matériel de transport	607 852	86 609	22 035		672 426
Matériel de bureau, informatique et mobilier	414 949	32 013	991		445 971
Immobilisations en cours	2 730 183	918 285	81 963	-2 905 671	660 833
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52 168 008	3 425 307	1 323 239	0	54 270 076

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augm.	Dim.	Transferts	31/12/2023
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	13 573 003	10 581 150	5 155 686	0	18 998 467
TOTAL BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	13 573 003	10 581 150	5 155 686	0	18 998 467

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augm.	Dim.	31/12/2023
Titres de participations	0			0
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts et autres immo. financières	197 669	3 375	10 779	190 264
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	197 669	3 375	10 779	190 264

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

4.4 Amortissements – Tableau de variation

Amortissements (en euros)	31/12/2022	Augm.	Dim.	31/12/2023
Droit au bail	182 000			182 000
Fonds de commerce	32 395			32 395
Autres immobilisations incorporelles	108 915	15 454		124 369
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	323 311	15 454	0	338 765

Amortissements (en euros)	31/12/2022	Augm.	Dim.	31/12/2023
Terrains et agencements sur terrains	602 208	89 945	101	692 051
Constructions sur sol propre	6 388 244	416 624	51 433	6 753 435
Constructions sur sol d'autrui	50 639	70		50 709
Constructions installations générales	4 511 450	332 516	15 528	4 828 437
Installations techniques et outillage industriel	2 145 246	87 277		2 232 522
Installations générales, agencement et divers	1 319 698	49 186	16 181	1 352 702
Matériel de transport	379 741	60 568	22 035	418 275
Matériel de bureau, informatique et mobilier	299 067	32 055	991	330 131
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 696 292	1 068 240	106 268	16 658 263

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

4.5 Etat des échéances des créances et des dettes

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	À un an au plus	À plus d'un an
SUR ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	150 483	1 120	149 363
Autres immobilisations financières	39 782	0	39 782
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF IMMOBILISÉ	190 264	1 120	189 144
SUR ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	0	0	0
Autres créances clients	0	0	0
Créance représent. De titres prêtés ou remis en garantie	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	5 027	5 027	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Etat - Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	0
Etat - Divers	0	0	0
Groupe et associés	0	0	0
Débiteurs divers	271 910	271 910	0
Charges constatées d'avance	285 933	285 933	0
Créances reçues par legs ou donations	16 142 652	16 142 652	0
TOTAL DES CRÉANCES SUR ACTIF CIRCULANT	16 705 522	16 705 522	0

Valeur brute (en euros)	31/12/2023	À un an au plus	De un an à cinq ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières divers	159 976	0	159 976	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 490 037	1 490 037		
Dettes des legs ou donations	3 713 070	3 713 070		
Personnel et comptes rattachés	433 211	433 211		
Sécurité sociale et autres organismes	547 577	547 577		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	99 699	99 699		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	0	0		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	100	100		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL DES DETTES	6 443 669	6 283 694	159 976	0

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

4.6 Etat des charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan (en euros)	31/12/2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 082
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Dettes fiscales et sociales	621 676
Autres dettes	50
Total	1 025 809

4.7 Etat des produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan (en euros)	31/12/2023
Divers, produits à recevoir	143 282
Total	143 282

4.8 Charges et produits constatés d'avance

Charges et produits constatés d'avance (en euros)	Charges	Produits
Charges ou Produits d'exploitation	285 933	
Charges ou Produits financiers		
Charges ou Produits Exceptionnels		
Total	285 933	0

4.9 Valeurs mobilières de placements et disponibilités

Les placements financiers et de la trésorerie de la Fondation visent avant tout la sécurité.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Valeurs mobilières de placements et disponibilités (en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Montants bruts	27 298 865	38 289 426
Actions	0	90 492
Autres VMP	2 833 827	13 835 356
<i>Placements monétaires - Natixis</i>	95 819	96 414
<i>Placements monétaires - Indosuez</i>	2 738 008	13 738 321
<i>Fonds diversifiés - Indosuez</i>	0	621
Contrats de capitalisation	24 465 038	24 363 579
Provisions pour dépréciation	0	266 137
Actions	0	0
Autres VMP	0	266 137
<i>Placements monétaires - Natixis</i>	0	0
<i>Placements monétaires - Indosuez</i>	0	265 550
<i>Fonds diversifiés - Indosuez</i>	0	587
Total portefeuille titres net (A)	27 298 865	38 023 290
Actions	0	126 215
Autres VMP	2 846 906	13 569 553
<i>Placements monétaires - Natixis</i>	99 342	96 748
<i>Placements monétaires - Indosuez</i>	2 747 564	13 472 771
<i>Fonds diversifiés - Indosuez</i>	0	34
Contrats de capitalisation	25 901 861	25 361 310
Valorisation au 31/12/2023	28 748 766	39 057 078
Compte Courant	4 407 114	3 879 572
Compte à terme et Compte sur livret	14 687 494	3 039 714
Chèques à l'encaissement	340 799	531 016
Régies d'avance et accreditifs	13 148	13 762
Total disponibilités (B)	19 448 554	7 464 063
TOTAL TRESORERIE NETTE (A+B)	46 747 419	45 487 353

4.10 Fonds propres

Les fonds propres présentent les variations suivantes :

Variation des fonds propres (en euros)	31/12/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	17 458 369					184 812	184 812	17 273 557
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	3 417 174			184 812	184 812			3 601 986
Report à nouveau	56 215 925	8 587	-71 774					56 224 512
Excédent ou déficit de l'exercice	8 587	-8 587	71 774	5 323 199	5 237 324			5 323 199
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	77 100 055	0	0	5 508 011	5 422 136	184 812	184 812	82 423 255

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Le bénéfice de l'année précédente de 8 587 € a été affecté au compte de report à nouveau. Après affectation du résultat de l'année précédente, le montant des réserves et du report à nouveau est conforme au seuil fixé par la Fondation par rapport au niveau des dépenses de fonctionnement annuel.

Le résultat réalisé au 31 décembre 2023 permettra à la Fondation, en partie, de financer la rénovation de ses biens d'exploitation, conformément au plan de rénovation approuvé par le Conseil d'Administration en avril 2023.

Les fonds propres sans droits de reprise sont constitués :

- De la dotation statutaire

Fonds propres statutaires (en euros)		31/12/2023
Dotation immobilière		3 352 303
Dotation financière		2 481 108
Complément de dotation (conformément à l'article 12 des statuts)		2 088 406
Total Fonds propres statutaires		7 921 817

Les éléments constitutifs de la dotation sont les suivants :

Nature	Descriptif	Localisation	Valeur brute au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2023	Dernière réévaluation	Dernière valeur vénale estimée
Actif corporel affecté à l'exploitation	Refuge	Villevaude	304 898	0	31/12/2021	650 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Refuge	Bellegarde	150 162	0	31/12/2021	1 011 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Dispensaire	Paris	403 990	0	31/12/2021	2 550 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Refuge	Carros	100 108	15 723	31/12/2021	1 100 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Dispensaire	Toulon	114 337	25 257	31/12/2021	245 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Maison de retraite	Cannes	213 429	80 775	31/12/2021	600 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Refuge	Charmentray	304 898	132 950	31/12/2021	525 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Dispensaire	Marseille	80 493	39 207	31/12/2021	260 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Refuge	Ouerre	141 015	75 195	31/12/2021	355 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Villa Magnoux	Cannes	274 408	159 129	31/12/2021	1 200 000
Actif corporel affecté à l'exploitation	Refuge	Bastelicaccia	103 665	97 078	31/12/2021	289 600
Actif corporel affecté à l'exploitation	Local	Paris	25 916	0	31/12/2021	210 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Le Mesnil le Roy	60 980	25 502	31/12/2021	480 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Le Mesnil le Roy	114 337	47 816	31/12/2021	250 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Le Chesnay	131 868	62 634	31/12/2021	300 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Paris	128 057	68 285	31/12/2021	550 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Paris	167 694	11 855	31/12/2021	940 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Paris	167 694	11 855	31/12/2021	940 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Paris	167 694	11 855	31/12/2021	940 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Paris	73 176	5 173	31/12/2021	375 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Paris	64 029	4 526	31/12/2021	360 000
Actif corporel de rapport	Appartement	Paris	59 455	4 203	31/12/2021	360 000
Total actifs corporels			3 352 303	879 018		14 490 600
Actifs financiers	Valeurs mobilières Statuts	N/A	2 481 108	N/A	N/A	N/A
Total actifs financiers			2 481 108			
Abondement de la dotation	Abondement dotation (ex. 1990>2000)	N/A	2 088 406	N/A	N/A	N/A
Total abondement de la dotation			2 088 406			

- De fonds propres issus des legs et donations avec contrepartie l'actif immobilisé en solde au 31 décembre 2023 pour un montant de 9 351 740 €, après la sortie de deux biens immobiliers au cours de l'année 2023 pour 184 812 €.

4.11 Tableau de suivi des fonds reportés

Les fonds reportés au 31 décembre 2023 s'élèvent à 30 131 811 €. Plus de 80% des fonds reportés au 31 décembre 2023 correspondent à des legs et donations acceptés au cours des 3 dernières années incluant l'année 2023. Les fonds reportés correspondant à des legs ou donations acceptés au cours des exercices antérieurs à 2021 comprennent principalement des biens immobiliers non vendus à ce jour.

Le tableau des mouvements de l'exercice est le suivant :

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Valeur brute (en euros)	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Fonds reportés	25 716 601	12 575 993	8 160 783	30 131 811
TOTAL FONDS REPORTES	25 716 601	12 575 993	8 160 783	30 131 811

4.12 Tableau de suivi des fonds dédiés

Les fonds dédiés au 31 décembre 2023 représentent 110 833 €. Le tableau présenté ci-dessous permet de suivre les affectations particulières préalablement définies et non encore réalisés en totalité pour lesquels la Fondation s'est engagée vis-à-vis des donateurs.

Variation des Fonds dédiés issus de (en euros)	31/12/2022	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	31/12/2023	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0	
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	
Ressources liées à la générosité du public	3 352 599	60 008	3 301 774	0	0	110 833	
Refuge de Morainvilliers	798 343		747 518			50 825	
Refuge de Sarrola	1 727 247		1 727 247			0	
Alpes-Maritimes	358 600		358 600			0	
Refuge de Carros	468 409	0	468 409			0	
Dispensaire de Lille	0	2 461				2 461	
Maison de retraite de Charmentray	0	57 547				57 547	
TOTAL FONDS DEDIES	3 352 599	60 008	3 301 774	0	0	110 833	0

4.13 Dettes financières

Les dettes financières s'élèvent à 159 976 € au 31 décembre 2023 et correspondent principalement à des dépôts de garantie reçus sur des biens donnés en location.

4.14 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation de risques et de litiges survenus ou confirmés durant l'exercice 2023.

Provisions pour risques et charges (en euros)	31/12/2022	+	-	31/12/2023
Provisions pour litiges	469 265	56 150	142 025	383 390
Provisions pour charges sur legs ou donations	69 196			69 196
Autres provisions pour risques et charges	0			0
Total provisions pour risques et charges	538 461	56 150	142 025	452 586

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

4.15 Provisions inscrites au bilan

Provisions pour dépréciation (en euros)	31/12/2022	+	-	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	32 395			32 395
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	172 443	607 467	46 314	733 596
Autres provisions pour dépréciation	266 137	0	266 137	0
Total provisions pour dépréciation	470 975	607 467	312 450	765 992

4.16 Autres dettes

Autres dettes (en euros)	31/12/2022	+	-	31/12/2023
Charges à payer	4 756	50	4 756	50
Divers	37 586	50	37 586	50
Total autres dettes	42 343	100	42 343	100

4.17 Revenus du patrimoine immobilier et financier

Les revenus des immeubles mis en location s'élèvent en 2023 à 1 638 839 € en valeur brute hors gestion temporaire des biens reçus par legs destinés à être cédés.

Les charges locatives, frais de gestion, frais d'entretien et amortissements relatifs à ces immeubles donnés en location s'élèvent à 1 085 794 € en 2023.

Les revenus des placements financiers et de la trésorerie de la Fondation font apparaître un gain financier net de 644 030 € qui correspond à :

- des plus-values réalisées sur les cessions de l'exercice pour 191 477 € ;
- la rémunération des placements financiers pour 186 417 € ;
- la reprise de provisions pour dépréciation devenue sans objet pour 266 136 €.

Pour mémoire, conformément à la réglementation en vigueur, les plus-values latentes ne sont pas enregistrées en produits financiers ; au 31 décembre 2023, elles s'élèvent à 1 449 901 €.

4.18 Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS (en euros)	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	5 292 086
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	15 759 458
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 141 058
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	46 314
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	8 160 783
CHARGES (en euros)	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-5 015 686
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-607 467
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	-12 575 993
TOTAL LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	16 200 553

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

4.19 Produits et charges exceptionnels

Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 456 090 €. Il est composé principalement de :

Détail Résultat exceptionnel (en euros)	31/12/2023
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations	437 493
Gains de procès sur enquêtes	8 664
Régularisations diverses	6 105
Aides diverses	623
Pénalités et amendes	-759
Dotation provision pour risques et charges	-56 150
Reprise provision pour risques et charges	142 025
Indemnités diverses	-81 911
Total	456 090

4.20 Transferts de Charges

Le détail des transferts de charges est le suivant :

NATURE (en euros)	31/12/2023
Divers remboursements de sinistres	32 205
Total	32 205

4.21 Contributions Volontaires en Nature

Le règlement ANC n°2018-06 a introduit le principe de la valorisation et de la comptabilisation en hors bilan des contributions volontaires en nature si les deux conditions suivantes sont remplies :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature. Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature ».

La Fondation Assistance aux Animaux est concernée par le bénévolat qui prend plusieurs formes :

- Les promenades des chiens dans certains établissements (les refuges) ;
- L'appui au service des enquêtes.

L'effectif bénévole est de l'ordre de 124 personnes actives et se répartissent comme suit :

- 99 aidants aux promenades ;
- 25 aidants aux enquêtes.

Dans le premier cas, il faut noter l'importance des bénévoles en termes de rayonnement et d'inscription de la Fondation dans le tissu social local dont les contributions viennent renforcer les missions réalisées par les salariés.

Dans le deuxième cas, les enquêteurs aident au déroulement des enquêtes en province (il s'agit par exemple de vérifier l'existence d'un cas de maltraitance, de prendre des photos, de nous informer...).

Les contributions apportées par nos bénévoles ne représentent pas un montant significatif au regard des flux de la Fondation. La mise en place du dispositif de suivi du bénévolat (présences, durées, agrégation des chiffres, contrôle...) requis pour être en mesure de le recenser et de le valoriser est cependant toujours à l'étude pour compléter à terme l'information financière de la Fondation.

Au cours de l'exercice 2023, la Fondation a perçu des dons en nature pour un montant de 2 970 €, correspondant principalement à des articles de soins animaliers. Ces dons en nature ont fait l'objet de reçus fiscaux.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Effectif moyen

Effectif moyen Equivalent Temps Plein	Personnel Salarié
Contrats à durée indéterminée	151
Contrats à durée déterminée	24
Total	175

L'effectif moyen en prenant en compte les contrats aidés s'élève à 177 salariés.
Au 31 décembre 2023, 176 salariés (ETP) sont présents.

5.2 Rémunération des dirigeants

Les membres du conseil d'administration sont bénévoles de manière générale, et dans le cadre de missions spécifiques deux administrateurs disposent de rémunération à ce titre. Le montant cumulé de ces rémunérations s'élève au 31 décembre 2023 à 33 137 €.

A noter que la Fondation Assistance aux Animaux n'est pas soumise à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, qui précise que « les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature ».

5.3 Engagements hors bilan

5.3.1 Engagement reçus - Legs

Les engagements hors bilan reçus sur legs et donations reçus par la Fondation entre la date à laquelle l'entité a été informée et la date d'acceptation par le Conseil d'administration sont valorisés à leur valeur de réalisation probable au moment de la clôture des comptes.

Au 31 décembre 2023, ces engagements s'élèvent à 4 270 550 € contre 4 740 950 € au 31 décembre 2022.

Pour rappel, la Fondation a accepté en 2022 un legs dans lequel elle n'aura la pleine propriété de sa quote-part de 10% que le 1^{er} jour de la 61^{ème} année, soit en 2083. Les intérêts seront versés annuellement. La valeur de la quote-part acceptée par la Fondation est composée de :

- deux comptes à vue pour une valeur totale de 106 050 € ;
- un compte de dépôt à terme pour une valeur de 50 000 € ;
- deux comptes titres pour une valeur totale de 2 934 844 €.

Au 31 décembre 2023, la Fondation a perçu 120 000 € d'intérêts issus de ces actifs financiers et constatés en « Legs, donations et assurances-vie ».

5.3.2 Engagement donnés - Legs

La Fondation a accepté un legs en 1995 avec un engagement de conservation d'un bien immobilier pour une durée de 50 ans.

5.3.3 Engagements en matière de retraite

La convention collective appliquée est celle des fleuristes, vente et services des animaux familiers n°3010. Aucun contrat de travail ou autre ne prévoit d'indemnités de fin de carrière. Les dirigeants non titulaires d'un contrat de travail ont été exclus du calcul de l'engagement car ils ne sont pas bénéficiaires de ces indemnités.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Une évaluation de l'engagement a été effectuée selon la méthode « rétrospective des unités de crédit projetées » désignée par la norme IAS 19 en retenant notamment les hypothèses suivantes :

- Départ à la retraite dans le cadre d'un départ volontaire
- Age estimé de départ à la retraite : 67 ans
- Taux d'augmentation annuelle des salaires : 1,5 % pour les cadres, 1% pour les non-cadres
- Taux de charges patronales : 44,33 %
- Taux d'actualisation : 3,53 %

Selon ces hypothèses, le montant de l'engagement au 31 décembre 2023 ressort à 201 273 € contre 174 853 € au 31 décembre 2022.

5.4 Fiscalité

La Fondation Assistance aux Animaux bénéficie du régime fiscal applicable aux organismes à but non lucratif, c'est-à-dire l'exonération totale des impôts commerciaux : impôts sur les sociétés, taxe professionnelle, TVA.

Par ailleurs, l'article 20 de la loi 2004-1484 exonère, les fondations reconnues d'utilité publique de l'impôt sur les sociétés portant sur les revenus fonciers et les revenus de capitaux mobiliers.

Un secteur fiscal distinct a été créé au 1^{er} janvier 2015 auquel est affecté l'IRM acquis en 2013, à sa valeur nette comptable au 1^{er} janvier 2015, soit 800 555 €.

5.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes inscrit en compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élève à 77 858 € TTC. Ces honoraires sont relatifs au contrôle légal des comptes.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

6 INFORMATIONS SPECIFIQUES LIEES A L'APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC

6.1 Compte de Résultat par Origine et Destination

6.1.1 Présentation du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec le comparatif de l'exercice antérieur. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat et la deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes charges et produits.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CROD se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique.

Le CROD présenté est destiné d'une part à permettre le rapprochement avec l'ensemble des charges et produits du compte de résultat et d'autre part à mettre en perspective les ressources collectées auprès du public (legs et dons) et les coûts des moyens mis en œuvre pour la réalisation de la mission sociale.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en euros)	31/12/2023		31/12/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	22 028 907	21 482 035	16 464 510	15 933 964
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	19 571 084	19 024 211	14 686 429	14 155 883
- Dons manuels	3 370 530	2 823 658	3 694 915	3 164 369
Dons manuels non affectés par les donateurs	3 367 478	2 820 606	3 657 748	3 127 202
Dons manuels affectés	3 052	3 052	37 167	37 167
- Legs, donations et assurances-vie	16 200 553	16 200 553	10 991 515	10 991 515
Legs et autres libéralités non affectés par les donateurs	15 177 352	15 177 352	10 333 707	10 333 707
Legs et autres libéralités affectés	1 023 202	1 023 202	657 808	657 808
- Mécénat	-	-	-	-
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 457 824	2 457 824	1 778 081	1 778 081
Revenus locatifs des biens immobiliés	1 641 855	1 641 855	1 503 624	1 503 624
Revenus du portefeuille	378 475	378 475	145 791	145 791
Plus ou moins-values de cession d'actifs	437 493	437 493	128 666	128 666
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	245 522		246 234	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	245 522		246 234	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-		-	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	408 162	266 137	374 719	263 357
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 301 774	3 301 774	1 942 076	1 942 076
TOTAL	25 984 365	25 049 945	19 027 539	18 139 397
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	15 158 450	14 413 776	13 401 811	12 681 930
1.1 Réalisées en France	15 158 450	14 413 776	13 401 811	12 681 930
- Actions réalisées par l'organisme	15 158 450	14 413 776	13 401 811	12 681 930
Mission de gestion directe des équipements	12 870 267	12 125 593	10 796 079	10 076 198
o Frais de gestion des refuges	4 731 997	4 539 180	4 261 967	4 075 638
o Frais de gestion des maisons de retraite	4 105 180	4 105 180	2 819 411	2 819 411
o Frais de gestion Ferme Pédagogique	543 157	538 172	572 685	569 679
o Frais de gestion des dispensaires	3 489 933	2 943 061	3 142 016	2 611 470
Mission de réalisation d'actions spécifiques et coopération avec les services publics	2 288 183	2 288 183	2 605 732	2 605 732
o Publications	563 864	563 864	928 346	928 346
o Expositions et manifestations	1 062 553	1 062 553	748 723	748 723
o Secours et subventions et coopération avec les services publics	661 766	661 766	928 662	928 662
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 448 480	2 448 480	2 305 020	2 305 020
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 448 480	2 448 480	2 305 020	2 305 020
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 938 078	2 890 358	2 744 686	2 687 788
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	56 150	-	297 138	266 137
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	60 008	60 008	270 297	270 297
TOTAL	20 661 166	19 812 621	19 018 952	18 211 171
EXCEDENT OU DEFICIT	5 323 199	5 237 324	8 587	- 71 774
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 970	2 970	36 190	36 190
Bénévolat	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	2 970	2 970	36 190	36 190
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-	-	-
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
TOTAL	2 970	2 970	36 190	36 190
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 970	2 970	36 190	36 190
Réalisées en France	2 970	2 970	36 190	36 190
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
TOTAL	2 970	2 970	36 190	36 190

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

6.1.2 Les rubriques du CROD

6.1.2.1 Produits par origine

Les ressources de la Fondation proviennent en très grande majorité de la générosité du public.

➤ Produits liés à la générosité du public (GP) : 85 % du total des produits du CROD

- **Des dons manuels résultant des campagnes nationales**

La Fondation réalise deux campagnes nationales annuelles d'appel à la générosité du public qui ont comme objectif la recherche de fonds pour la réalisation de l'objet social (une première au printemps et une deuxième en fin d'année). Les dons récoltés sont donc « non affectés » à un projet particulier et sont utilisés pour la mission générale de la Fondation. L'appel à la générosité du public se fait sous forme de mailing. Ces campagnes font l'objet d'une déclaration préalable, auprès de la Préfecture.

- **Des dons manuels résultant des campagnes « spécifiques »**

La Fondation peut être amenée à réaliser des campagnes spécifiques pour des sujets particuliers en fonction du contexte actuel. Les dons récoltés issus de ces campagnes sont affectés à ces projets spécifiques.

- **Des dons manuels perçus dans les dispensaires**

Les dons perçus dans les dispensaires ne résultent pas d'une campagne d'appel à la générosité.

- **Des legs, donations et assurances vie**

Lors de la procédure d'acceptation des legs par le Conseil d'Administration, il est précisé si le legs est affecté par l'auteur de la libéralité à un projet particulier et défini. Les legs non affectés à un projet particulier sont admis à être utilisés pour la mission générale de la Fondation.

- **Autres produits liés à la générosité du public**

Cette rubrique comprend :

- Revenus des immeubles de rapport financés par la GP (y compris les plus ou moins-values de cession)
- Revenus des placements financiers financés par la GP (y compris les plus ou moins-values de cession)

➤ Produits non liés à la générosité du public (GP) : 1 % du total des produits du CROD

- **Autres produits non liés à la générosité du public**

Ces autres produits à la Fondation comprennent :

- Les adoptions ;
- Les visites de la ferme ;
- Les ventes de charité.

➤ Subventions et autres concours publics : 0 % du total des produits du CROD

Cette rubrique inclut les subventions et autres concours publics perçus par la Fondation. A noter que les aides reçues au titre des contrats aidés sont comptabilisées en diminution des charges de personnel.

➤ Reprises sur provisions et dépréciations : 2 % du total des produits du CROD

Cette rubrique comprend les reprises sur les provisions et dépréciations constituées les années précédentes pour des dépréciations immobilières, financières et des provisions d'exploitation.

➤ Utilisations des fonds dédiés antérieurs : 13 % du total des produits du CROD

Utilisation des ressources issues de la générosité du public perçues lors d'exercices précédents et affectées à des projets précis (ressources affectées).

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

6.1.2.2 Charges par destination

➤ Les missions sociales : 95 % financées par la générosité du public

Les missions sociales correspondent à l'ensemble des dépenses opérationnelles qui concourent à la réalisation de l'objet statutaire de la Fondation. Elles se divisent en 3 catégories qui sont la gestion directe des équipements, la réalisation d'actions spécifiques, et la coopération avec les services publics.

• La gestion directe des équipements regroupe :

- Les refuges, destinés aux chiens et aux chats, qui sont hébergés, nourris, soignés en attendant d'être replacés ;
- Les maisons de retraite qui recueillent des chiens et chats après la disparition de leur maître et leur assurent une fin de vie décente ;
- Les dispensaires qui permettent d'apporter des soins aux animaux de personnes démunies ;
- La ferme pédagogique qui permet, notamment aux enfants des écoles, d'apprendre par la connaissance le respect de la vie animale.

• La réalisation d'actions spécifiques comporte :

- Des publications : La revue « La Voix des Bêtes » transmet des informations sur l'actualité du monde animal, les manifestations, les textes de lois, les conseils du vétérinaire, les livres parus, le courrier des lecteurs et des dossiers sur des sujets particuliers ;
- Des expositions et manifestations : Les opérations de placements et d'adoption permettent aux animaux recueillis dans les différents centres de trouver un maître. Les actions se font en continu tout au long de l'année, avec des invitations à l'adoption qui paraissent dans la presse locale et des opérations d'envergure nationale avec notamment le Noël des Bêtes ;
- Des secours et subventions : Secours aux animaux détenus par des particuliers démunis ou aux animaux en détresse.

• La mission de coopération avec les services publics (présentée avec les actions spécifiques) consiste en :

- La coordination avec le service de protection et d'accueil des collectivités locales et privés ;
- La coopération avec les pouvoirs publics pour toutes les actions dans les domaines de la réglementation ou de l'information relatives à la protection des animaux ;
- Des actions auprès des ministères concernés et des tribunaux.

➤ Frais de recherche de fonds : 100 % financés par la générosité du public

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public qui comprennent les frais d'appel et de traitement des dons, des legs, et autres libéralités ainsi que les charges liées aux actifs financiers et immobiliers issues de la générosité du public.

➤ Frais de fonctionnement : 98 % financés par la générosité du public

Ils comprennent les frais qui ne sont pas inclus dans les deux rubriques précédentes et non liées aux établissements réalisant les missions sociales. Ils correspondent principalement aux charges de la direction générale et des directions fonctionnelles du siège ainsi que les frais de publicité - communication.

➤ Dotations aux provisions et dépréciations

Ces dotations sont constituées pour couvrir des risques de dépréciations immobilières, financières et d'exploitation.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

➤ Reports en fonds dédiés de l'exercice

Cette rubrique est dédiée aux ressources perçues durant l'exercice et affectées à des projets précis qui n'ont pas été utilisées.

6.1.3 Affectation des charges entre les différentes rubriques du CROD

Le CROD est élaboré à partir de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. Il se compose de coûts directs, qui sont directement rattachables à la rubrique d'emploi concernée sans calcul ou retraitement préalable et de coûts indirects qui sont affectés en fonction d'une clé de répartition. La clé de répartition retenue pour l'affectation des coûts indirects est la masse salariale des différentes rubriques d'emploi :

- Une clé qui permet de répartir une charge sur l'ensemble des activités de la Fondation. Les charges concernées sont principalement des assurances.
- Une clé qui permet de répartir les frais de fonctionnement des locaux administratifs sur les activités qui y sont logés (frais de fonctionnement, frais d'appel à la générosité du public, frais d'enquêtes, publications).
Les charges concernées sont principalement les loyers, les frais d'entretien des locaux, les fournitures, les frais de courriers, de téléphone...
- Une clé qui permet de répartir une charge sur l'ensemble des établissements accueillant des animaux. Les charges concernées sont principalement les honoraires liés à la supervision des soins vétérinaires.

6.1.4 Affectation des ressources aux emplois

- Les **dons manuels issus de la générosité du public** sont intégralement consommés dans l'année et financent à 100 % les missions sociales proportionnellement à leur poids et dans le cas d'affectation « précise », conformément au souhait du donateur.
- Les **dons manuels perçus dans les dispensaires** et ne résultant pas d'un appel à la générosité permettent de financer ces mêmes dispensaires.
- Les **autres produits liés à la générosité du public non affectés** (revenus locatifs, revenus des VMP, les plus ou moins-values de cession d'actifs) financent les frais d'appel à la générosité et pour le solde les frais de fonctionnements restant à financer.
- Les **autres produits non liés à la générosité du public** (adoptions, visites de la ferme, vente de charité) financent les établissements accueillant des animaux d'où sont issus les ressources (les refuges, maisons de retraite, ou ferme pédagogique).
- Les **subventions et autres concours public** correspondent aux aides de l'Etat hors contrats de travail aidés. Ils financent les établissements bénéficiant de l'aide.
- Les **legs, donations et assurances-vie** affectés participent au financement de la mission sociale souhaitée par le testateur ou donateur. Les legs, donations et assurances-vie non affectés financent le reste des missions sociales, les frais de fonctionnement, les frais d'appel à la générosité restant à financer.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Le tableau ci-dessous présente le mode de financement des emplois :

Emplois	Total des emplois de l'exercice 2022	Ressources antérieures Ressources collectées auprès du public	Ressources collectées auprès du public							Hors ressources collectées auprès du public				TOTAL	Dont Public	
			Dons	Legs et autres libéralités	Reprise provisions et dépréciations	Variation des fonds dédiés	Autres produits liés à la générosité du public	Dont revenus locatifs des biens immobiliers	Dont revenus du portefeuille	Dont plus ou moins-values de cession d'actifs	Subventions & autres concours publics	Autres produits non liés à la générosité du public	Participation aux frais de fonctionnement des dispensaires			Reprise provisions et dépréciations
Total des Ressources		44 866 200	2 823 658	16 200 553	266 137	3 301 774	2 457 824	1 641 855	378 475	437 493	0	245 522	546 873	142 025	70 850 565	69 916 145
Missions sociales	15 158 450		2 823 658	8 187 287	0	3 301 774	101 057	101 057	0	0	0	197 801	546 873	0	15 158 450	14 413 776
Mission de gestion directe des équipements	12 870 267		2 397 424	6 325 338	0	3 301 774	101 057	101 057			0	197 801	546 873	0	12 870 267	12 125 593
Publications	563 864		105 034	458 830	0	0	0	0			0	0	0	0	563 864	563 864
Expositions et manifestations	1 062 553		197 928	864 625	0	0	0	0			0	0	0	0	1 062 553	1 062 553
Secours et subventions	661 766		123 271	538 495	0	0	0	0			0	0	0	0	661 766	661 766
Frais d'appel à la générosité du public	2 448 480		0	91 713	0	0	2 356 767	1 540 798	378 475	437 493	0	0	0	0	2 448 480	2 448 480
Frais de fonctionnement	2 938 078		0	2 890 358	0	0	0	0	0	0	0	47 721	0	0	2 938 078	2 890 358
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	56 150			-266 137	266 137									56 150	56 150	0
REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	60 008					60 008									60 008	60 008
Total des Emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	20 661 166	0	2 823 658	10 903 221	266 137	3 361 782	2 457 824	1 641 855	378 475	437 493	0	245 522	546 873	142 025	20 661 166	19 812 621
Acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par le public				-5 300 333												-5 300 333
Neutralisation des dotations aux amortissements				964 769												964 769
VNC des biens immobiliers cédés				1 135 007												1 135 007
Solde des ressources collectées auprès du public		44 866 200	0	2 096 775	0	-60 008	0	0	0	0	0	0	0	0	46 902 967	46 902 967

6.1.5 Contributions volontaires en nature

124 bénévoles interviennent régulièrement au sein de la Fondation dont 99 auprès des refuges et 25 répartis sur tout le territoire en appui au service des enquêtes.

Comme indiqué en détail au § 4.21, l'activité de la Fondation n'a pas mis en place le dispositif permettant de valoriser ces contributions qui restent peu significatives en montant.

Au cours de l'exercice de 2023, la Fondation a perçu des dons en nature pour un montant de 2 970 €, correspondant principalement à des articles de soins animaliers. Ces dons en nature ont fait l'objet de reçus fiscaux.

6.2 Tableau de rapprochement entre les charges du CR et du CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises	2 937 459				24 466		42 212						3 004 137
Variation de stock													
Autres achats et charges externes	4 494 680				1 491 978		1 460 474						7 447 133
Aides financières	42 139												42 139
Impôts, taxes et versements assimilés	563 883				211 692		115 435						891 011
Salaires et traitements	4 758 880				313 152		734 973						5 807 005
Charges sociales	1 629 267				146 659		358 820						2 134 746
Dotations aux amortissements et dépréciations	726 587				213 280		143 827						1 083 694
Dotations aux provisions										60 008			60 008
Reports en fonds dédiés													
Autres charges	5 186				46 669		37						51 892
Charges financières					582								582
Charges exceptionnelles	369						82 301	56 150			1 135 007		1 273 827
Participations des salariés aux résultats													
Impôts sur les bénéfices													
TOTAL	15 158 450				2 448 480		2 938 078	56 150		60 008	1 135 007		21 796 173

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

6.3 Compte d'Emploi annuel des Ressources

6.3.1 Présentation du CER

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2023 est établi en application du règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

EMPLOIS PAR DESTINATION (en euros)	31/12/2023	31/12/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE (en euros)	31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	14 413 776	12 681 930	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	21 482 035	15 933 964
1.1 Réalisées en France	14 413 776	12 681 930	1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	14 413 776	12 681 930	1.2 Dons, legs et mécénat	19 024 211	14 155 883
Mission de gestion directe des équipements	12 125 593	10 076 198	- Dons manuels	2 823 658	3 164 369
o Frais de gestion des refuges	4 539 180	4 075 638	Dons manuels non affectés par les donateurs	2 820 606	3 127 202
o Frais de gestion des maisons de retraite	4 105 180	2 819 411	Dons manuels affectés	3 052	37 167
o Frais de gestion Ferme Pédagogique	538 172	569 679	- Legs, donations et assurances-vie	16 200 553	10 991 515
o Frais de gestion des dispensaires	2 943 061	2 611 470	Legs et autres libéralités non affectés par les donateurs	15 177 352	10 333 707
Mission de réalisation d'actions spécifiques et coopération avec les services publics	2 288 183	2 605 732	Legs et autres libéralités affectés	1 023 202	657 808
o Publications	563 864	928 348	- Mécénat	-	-
o Expositions et manifestations	1 062 553	748 723	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 457 824	1 778 081
o Secours et subventions et coopération avec les services publics	661 766	928 662	Revenus locatifs des biens immobiliés	1 641 855	1 503 624
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	Revenus du portefeuille	378 475	145 791
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	Plus ou moins-values de cession d'actifs	437 493	128 666
- Actions réalisées par l'organisme	-	-			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 448 480	2 305 020			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	2 448 480	2 305 020			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 890 358	2 687 788			
TOTAL DES EMPLOIS	19 752 613	17 674 737	TOTAL DES RESSOURCES	21 482 035	15 933 964
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	266 137	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	266 137	263 357
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	60 008	270 297	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	3 301 774	1 942 076
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	5 237 324	-	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	71 774
TOTAL	25 049 945	18 211 171	TOTAL	25 049 945	18 211 171
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	44 866 200	45 518 710
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	5 237 324	- 71 774
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 3 200 557	- 580 736
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	46 902 967	44 866 200
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2023	31/12/2022		31/12/2023	31/12/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 970	36 190	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 970	36 190
1.1. Réalisées en France	2 970	36 190	Bénévolat	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	Dons en nature	2 970	36 190
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	-	-
			3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-
			Prestations en nature	-	-
			Dons en nature	-	-
TOTAL	2 970	36 190	TOTAL	2 970	36 190
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	31/12/2023	31/12/2022			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	3 352 599	5 024 378			
(+) Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	-	-			
(-) Utilisation	- 3 301 774	- 1 942 076			
(+) Report	60 008	270 297			
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	110 833	3 352 599			

Le CER présente les informations liées à la générosité du public figurant dans la deuxième colonne du CROD (§ 6.1.1) et des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées et non utilisées.

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

6.3.1.1 Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public

La rubrique « Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public » du CER comprend :

- pour les investissements :
 - le montant des immobilisations ou des quotes-parts d'immobilisations brutes acquises au cours de l'exercice au moyen de ressources issues de la générosité du public ;
 - diminué du montant des dotations aux amortissements des immobilisations ou des quotes-parts d'immobilisation acquises au moyen de ressources de la générosité du public et comptabilisées au cours de l'exercice ;
- pour les désinvestissements :
 - la valeur nette comptable des immobilisations ou des quotes-parts de valeur nette comptable d'immobilisations cédées, antérieurement acquises au moyen de ressources issues de la générosité du public.

Investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
Immobilisations acquises via générosité du public	- 5 300 333
Dotations aux amortissements des immobilisations via générosité du public	964 769
Valeur nette comptable des immobilisations cédées, antérieurement acquises via générosité du public	1 135 007
Total	- 3 200 557

6.3.1.2 Biens reçus en legs conservés

Au cours de l'exercice 2023, un bien immobilier reçu en legs, d'une valeur de 115 000 €, a été conservé et est destiné à être loué.

6.3.2 Les emplois financés par la générosité du public

	Montant en €	En %
- Mission sociale de protection des animaux :	14 413 776	73,0%
- Recherche de fonds :	2 448 480	12,4%
- Frais de fonctionnement :	2 890 358	14,6%
Total des emplois financés par la générosité publique 2023	19 752 613	100,0%

6.3.2.1 Mission sociale de gestion directe des Equipements

61,4 % des emplois sont dédiés à la gestion des 20 établissements de la Fondation Assistance aux Animaux. Il s'agit de la mission sociale principale de la Fondation. La ventilation par type de dépense pour 2023 est la suivante :

MISSION DE GESTION DIRECTE DES EQUIPEMENTS					Total gestion des centres
	Dispensaires	Maisons de retraite	Refuges	Ferme Educative	
Nourritures pour animaux	30 509	533 513	140 223	29 564	733 809
Fournitures pour animaux (litière...)	39 106	164 250	145 567	18 013	366 936
Soins aux animaux - frais vétérinaires	385 048	535 849	1 230 953	26 113	2 177 963
Frais de personnel	2 112 796	2 064 294	2 274 077	319 419	6 770 586
Nettoyage, entretien, réparation des structures	62 343	273 762	150 302	10 502	496 909
Coûts des locaux accueillant les animaux	189 331	346 267	243 601	81 456	860 655
Frais eau, électricité, téléphone, frais généraux	123 929	187 245	354 457	53 104	718 735
Total	2 943 061	4 105 180	4 539 180	538 172	12 125 593

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

6.3.2.2 Missions de réalisation d'actions spécifiques

Publication

La publication mensuelle de La Voix des Bêtes représente 2,9% des emplois. Les frais engagés pour sa conception sont les suivants en 2023 :

Actions spécifiques	Publication
Rédaction	63 274
Impression	268 056
Routage - Frais postaux	232 533
Total	563 864

Expositions et manifestations

Ces opérations de sensibilisations et d'incitation à l'adoption représentent 5,4 % des emplois.

Actions spécifiques	Exposition	Manifestation
Appel à l'adoption par voie de presse	862 815	
Manifestation "Noël des bêtes"		199 738
Total	1 062 553	

Secours, subventions et coopération avec les services publics

Le secours apporté aux animaux en détresse et les actions auprès des services publics représentent 3,4 % des emplois. Des salariés gèrent au quotidien les demandes d'aide et de soutien.

Actions spécifiques	Secours - coopération service public
Honoraires	252 446
Frais de personnel	184 551
Frais généraux (fournitures, loyers, services extérieurs...)	186 316
Aides directes	38 452
Total	661 766

Des inspecteurs salariés et un réseau de contrôleurs bénévoles, répartis sur toute la France, se portent au secours des animaux en difficulté. Leurs interventions donnent lieu, selon le cas, à des conseils donnés au propriétaire, à des avertissements, souvent au retrait de l'animal au dépôt d'une plainte suivi d'une action en justice. Parallèlement, la Fondation apporte son soutien aux mesures législatives qui vont dans le sens de la protection animale. Le but est d'encourager la concertation entre les acteurs, de faire promulguer des textes et de tendre vers une reconnaissance officielle de la bientraitance animale.

6.3.2.3 Les frais d'appel à la générosité

Les frais d'appel à la générosité représentent 12,4 % des emplois. Le tableau ci-après indique le détail de ces frais en 2023 :

	Frais d'appel à la générosité
Charges de gestion du portefeuille titres	3 204
Charges des biens loués	1 090 417
Frais de traitement des legs (salaires,...)	322 489
Frais d'appel, de relance, calendrier	407 080
Frais de traitement des dons (salaires,...)	243 281
Frais généraux	382 009
Total	2 448 480

6.3.2.4 Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent 14,6 % des emplois de la Fondation. Leur répartition en 2023 est la suivante :

Fondation Assistance Aux Animaux

Comptes Annuels

Période du 01/01/23 au 31/12/23

	Total Frais de fonctionnement	Frais de fonctionnement financés par des ressources collectées auprès du public
Frais de direction générale (Personnel administratif et direction,...)	1 241 403	1 241 403
Frais généraux (fournitures, loyers, services extérieurs, Comptabilité, CAC...)	1 696 675	1 648 955
Publicité-Communication	-	-
Total	2 938 078	2 890 358

6.3.3 Les Ressources issues de la générosité du public

	Montant en €	En %
- Dons manuels :	2 823 658	13,1%
- Legs, donations et assurances-vie	16 200 553	75,4%
- Autres produits liés à la générosité du public	2 457 824	11,4%
Total des ressources issues de la générosité publique 2023	21 482 035	100,0%

Les autres produits liés à la générosité du public sont constitués de :

- Produits des revenus locatifs des biens conservés pour être loués et des biens légués destinés à être cédés dans l'attente de la vente desdits biens : 1 641 855 € (dont 183 856 € sont affectés conformément aux dispositions prévues par un testament aux frais de fonctionnement des établissements situés dans le département des Alpes-Maritimes).

Les charges associées à cette gestion locative, intégrées aux frais d'appel à la générosité, sont les suivantes :

	Gestion locative : charges
Charges de copropriété	247 416
Entretien et travaux	327 510
Honoraires de gestion immobilière	130 889
Impôts et taxes	132 972
Salaires et charges	29 128
Amortissement	207 214
Divers	15 287
Total	1 090 417

- Produits des revenus du portefeuille : il s'agit des revenus bruts perçus en 2023 pour un montant de 378 475 €.

Les charges associées à cette gestion du portefeuille, intégrées aux frais d'appel à la générosité, sont les suivantes :

	Gestion du portefeuille : charges
Droits de garde et de gestion	2 622
Moins-value de cession	582
Dotations aux provisions pour dépréciation VMP	-
Total	3 204

- Plus-values de cession d'actifs pour un montant de 437 493 €.